

## Objectifs du colloque du 2 mai 2012

Ce colloque a pour objectif de contribuer à construire une vision intégrée et de long terme (2030-2040) de la Wallonie et de ses territoires tout en montrant aussi clairement que possible que les volontés de développement territorial qui s'expriment dans les bassins de vie participent et contribuent au développement de l'ensemble régional. Il s'agit donc de donner la parole à la fois aux acteurs régionaux et aux acteurs territoriaux pour qu'ils témoignent de la valeur ajoutée des dynamiques qu'ils mettent en place pour le développement régional en général et pour la révision du SDER en particulier.

### Première table ronde

Aux côtés des régions qui, dans un contexte européen responsabilisant et régulateur, s'affirment et expriment la volonté de mieux maîtriser leur territoire, on voit émerger, à une échelle que l'on peut qualifier de stratégique, des projets de territoires, intermédiaires entre la commune et la région. Ces territoires s'affirment comme lieux d'innovations sectorielles et comme lieux de renouvellement des modes de gouvernance et des mécanismes démocratiques. Corollairement, des territoires de projet en dynamique permanente se développent. Les dispositifs d'encouragement sont par ailleurs nombreux et "chaotiques", le chaos étant ici significatif de mouvement et de renouvellement constant. Cette richesse pose la question de l'articulation des projets et de leur contribution à une vision pour le territoire wallon qui soit lisible, partagée et mobilisatrice.

### Deuxième table ronde

La vision n'est rien si elle n'implique résolument les acteurs d'un territoire - les entreprises, la société civile, les élus ainsi que les fonctionnaires - à contribuer au projet défini et à s'engager de manière partenariale à rencontrer les objectifs de long terme. À ce titre, la contractualisation, dont les modalités restent à définir pour organiser la gouvernance multiniveaux, apparaît comme une démarche porteuse pour rencontrer l'enjeu démocratique lié à l'affirmation de nouveaux territoires. Les pratiques à cet égard, du conseil de développement à la communauté de communes, sont très diverses et riches en créativité. Le moment est opportun pour les mettre en débat et en retirer des innovations à partager entre territoires pour les promouvoir au plan régional. Aux côtés d'un SDER qui propose les orientations stratégiques et d'un CWATUPE qui définit les règles d'aménagement, un instrument reste à créer pour susciter l'adhésion et une meilleure appropriation.

### Troisième table ronde

Le déploiement des projets de territoires doit s'appuyer sur des mécanismes opérationnels fiables, complémentaires et durables. La logique de fonctionnement que l'Union européenne a pu mettre en avant pour soutenir durablement des objectifs de cohésion territoriale au sein des États membres et entre les régions peut nourrir le débat territorial wallon : subsidiarité, additionnalité, évaluation et principes de confiance mais aussi d'efficacité. Dans la logique qui anime les travaux de la Plateforme d'Intelligence territoriale, d'autres ingrédients ont pu être mis en évidence qui contribuent à affirmer l'importance des sciences régionales comme outils de déploiement des projets de territoires. Le SDER pourrait utilement s'en inspirer.

## Programme de la journée

- 8h30 Accueil et socialisation autour d'un café ou d'un thé
- 9h00 Fil rouge du colloque par **Philippe Destatte**, directeur général de l'Institut Destrée
- 9h05 Introduction par **Philippe Henry**, ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité

### Une vision articulée de la Wallonie et de ses territoires

- 9h20 Exposé introductif à la table ronde par **Michaël Van Cutsem**, directeur de recherche et responsable du pôle Prospective de l'Institut Destrée

- 9h30 Table ronde animée par **Michaël Van Cutsem**

**Joseph Charlier**, initiateur de la démarche Pays de Herve - Futur  
**Pierre Vandewattyne**, directeur général d'IDETA, président de Wallonie-Développement  
**Rudi Claudot**, secrétaire de la Commission Mobilité et Aménagement du Territoire du CESW  
**Sylvie Marique**, directrice générale des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé  
**Bruno Antoine**, représentant du Groupe Moteur de la démarche Réseaulux  
**Véronica Cremasco**, députée wallonne et vice-présidente de la commission Environnement, Aménagement du Territoire et Mobilité du Parlement wallon.

- 11h00 Pause

### Une gouvernance multiniveaux : une dynamique contractuelle?

- 11h20 Exposé introductif à la table ronde par **Jean-Louis Dethier**, directeur général de Perspective Consulting

- 11h30 Table ronde animée par **Philippe Destatte**, directeur général de l'Institut Destrée

**André Elleboudt**, coordinateur de Prospect 15  
**Christophe Boerave**, associé au cabinet d'avocats Louise Lawyers SCRL  
**Rik Baeten**, conseiller au Service politique des Grandes Villes  
**Françoise Lejeune**, directrice générale de la SPI  
**Pierre Got**, vice-président de la Commission régionale de l'Aménagement du Territoire  
**François Goudaillez**, président du Partenariat stratégique local du « Cœur du Hainaut »

- 13h00 Déjeuner

- 13h30 *Keynote speaker* : **Hendrik Theunissen**, administrateur de l'Unité E.1 du Comité des Régions de l'Union européenne: *l'avenir des collectivités territoriales dans un système européen multiniveaux*

### Une mise en œuvre complémentaire, cohésive, efficiente?

- 14h00 Exposé introductif à la table ronde par **Yves Hanin**, directeur du CREAT, professeur à l'UCL

- 14h10 Table ronde animée par **Daniel Wathélet**, administrateur de Tr@me

**Olivier Heuskin**, conseiller juriste pour Liège Métropole  
**Michèle Boverie**, secrétaire générale adjointe de l'Union des villes et des Communes de Wallonie  
**Olivier Guilitte**, président du Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable  
**François Bellot**, sénateur, bourgmestre de Rochefort, président de l'a.s.b.l. « Pays de Famenne »  
**Daniel Bragard**, chargé de mission au Parc naturel des Plaines de l'Escaut

- 15h40 Lecture croisée des travaux de la journée : la gouvernance territoriale wallonne par **Bernadette Mérenne**, professeure à l'Université de Liège et **Christian Bastin**, directeur de l'Aménagement régional, SPW - DGO4.

- 16h20 Cocktail



## Informations générales

### Les territoires dialoguent avec leur région

Quelle(s) vision(s) pour le(s) territoire(s) wallon(s)?

Adresse du jour :

Palais des Congrès

1, place d'Armes

5000 Namur

T. +32 (0)81/ 47.93.47

F. +32 (0)81/ 74.43.53

[namurpalaisdescongres@artexis.com](mailto:namurpalaisdescongres@artexis.com)

[www.artexis.com](http://www.artexis.com)



Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

**Institut Destrée** : 9, avenue Louis Huart. 5000 Namur, Wallonie. +32 (0)81/ 23.43.91

<http://www.institut-destree.eu> - <http://blog.intelliterwal.net> - <http://www.intelliterwal.net>

**Charlotte Demulder** : [demulder.charlotte@institut-destree.eu](mailto:demulder.charlotte@institut-destree.eu)

**Michaël Van Cutsem** : [vancutsem.michael@institut-destree.eu](mailto:vancutsem.michael@institut-destree.eu)

*Pensez à covoiturer!*

Un colloque organisé par l'Institut Destrée  
en appui de la Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne

## Bulletin d'inscription

A renvoyer avant le 20 avril 2012 par courriel à [demulder.charlotte@institut-destree.eu](mailto:demulder.charlotte@institut-destree.eu)  
ou par télécopie au +32(0)81/ 22.64.11

Nom:.....

Prénom:.....

Profession:.....

Institution/entreprise:.....

Adresse:.....

Téléphone:.....

Courriel:.....

- ◇ Je souhaite qu'une facture me soit adressée à l'adresse ci-dessus
- ◇ Je verse 25 euros sur le compte de l'Institut Destrée BE57 3501 0063 8835, avec mention 020512

Quelle(s) vision(s) pour le(s) territoire(s) wallon(s)?

Les territoires dialoguent avec leur région

2 mai 2012, Palais des Congrès de Namur